



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 1487

Texte de la question

CONSÉQUENCES DU CYCLONE BEJISA À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à M. Jean Jacques Vlody, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean Jacques Vlody. Ma question s'adresse à M. le ministre des outre-mer.

Le 2 janvier dernier, La Réunion a été fortement frappée par un des cyclones les plus violents de ces vingt dernières années, avec des vents à plus de 200 kilomètres-heure dans certaines communes comme Le Tampon. Le Gouvernement, en votre personne, monsieur le ministre des outre-mer, s'est rendu sur place dès la première heure, pour être au côté des Réunionnais. Ces derniers vous en remercient.

Vous avez pu constater vous-même lors de votre passage l'étendue des dégâts. Les deux tiers de la population ont été privés d'eau et d'électricité, et la situation n'est pas encore tout à fait rétablie à ce jour. Les conséquences économiques sont catastrophiques : interruption d'activité et destruction des outils de travail, entraînant le recours au chômage technique, dans un contexte social déjà extrêmement difficile. L'agriculture réunionnaise est aujourd'hui complètement dévastée et sinistrée. Comme à la plaine des Cafres, où vous vous êtes rendu, la production maraîchère – qui, je vous le rappelle, couvre 80 % de la consommation locale – est entièrement détruite. Le courage et la détermination des agriculteurs et de l'ensemble des Réunionnais à tourner définitivement la page de ce cyclone doivent être accompagnés à leur juste mesure par la mobilisation de l'État.

Les Réunionnais attendent avec impatience la reconnaissance rapide de l'état de catastrophe naturelle pour l'ensemble de l'île, afin de mettre en place des processus d'indemnisation. Des régions métropolitaines, comme la Bretagne, connaissent aussi de telles épreuves – je tiens à ce propos à exprimer la solidarité des Réunionnais envers les Bretons. La Réunion ne saurait être moins bien considérée que ces régions.

Après le cyclone Felling en 2011, la sécheresse de 2012, le cyclone Dumilé en 2013, c'est la troisième année consécutive que l'agriculture réunionnaise subit des catastrophes naturelles. Nombre d'agriculteurs ont dû attendre un an pour être indemnisés : cela ne doit pas se reproduire, car ces délais sont insupportables. Il devient nécessaire que l'État mette en place des fonds spécifiques d'urgence d'aide à la replantation afin de relancer immédiatement la production suite aux catastrophes naturelles. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. Victorin Lurel, ministre des outre-mer. Monsieur le député, vous m'avez accompagné sans désespérer au cours de mes visites. C'est à vos côtés que j'ai pu constater l'ampleur des dégâts subis par l'île de La Réunion. Ces dégâts sont importants.

Il est vrai que la solidarité de l'État n'a pas manqué à La Réunion. Comme je l'ai dit à Huguette Bello, nous nous sommes mobilisés, ainsi que la population, les associations, les élus et les collectivités territoriales. En quatre jours, presque tous les réseaux ont ainsi été réparés. Il est vrai que cela prendra plus de temps pour l'agriculture, les particuliers et les entreprises.

Le fonds de secours des outre-mer est immédiatement activé pour les aides de première urgence. Pour les aides post-crise, cela dépendra des élus de La Réunion. Cinq communes ont déjà envoyé leurs dossiers, dont la commune de Saint-Paul, dont Mme Huguette Bello est maire. Les autres communes sont celles de Cilaos, Trois-Bassins, L'Étang-Salé et Les Avirons. Vous êtes d'une commune, Le Tampon, qui est très sérieusement touchée. J'invite les élus de cette commune à envoyer leur dossier. La commune de Saint-Leu devrait aussi envoyer son dossier très rapidement, puisqu'elle a également été très gravement endommagée.

Vous posez une question difficile, qui n'est pas spécifique à La Réunion : celle du préfinancement. Le Premier ministre s'est engagé, avec le ministre de l'intérieur, à déclarer très rapidement l'état de catastrophe naturelle, avant la fin de l'année. J'invite les collectivités territoriales à agir avec les unions interprofessionnelles, les groupements de producteurs, les coopératives, le FOGAP – le Fonds de garantie pour l'agriculture, la pêche et le bois – et les banques. 10 millions d'euros ont avancés par l'État à l'AFD pour faire ce préfinancement, et passer cette période de transition. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean Jacques Vlody](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1487

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 janvier 2014](#)